

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Contre-le-harcement-la-mobilisation-oui-la-precipitation-non>



École & société

Contre le harcèlement : la mobilisation oui, la précipitation non !

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 12 juin 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



Le ministre a fait des annonces - que nous considérons précipitées - concernant des interventions qui doivent avoir lieu cette semaine pour l'ensemble des collégiens et la création d'un référent sur le harcèlement. Pour le SE-Unsa, le harcèlement est une question centrale dans les préoccupations quotidiennes des personnels et, lorsque des drames interviennent, c'est l'ensemble de la communauté éducative qui est en deuil et meurtrie. L'urgence n'est pas aux effets d'annonces mais à la construction de solutions avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Des annonces précipitées et inefficaces

Si la sensibilisation des élèves au cyberharcèlement est une nécessité, organiser en urgence une heure d'information efficace au collège est illusoire quand cela est annoncé du jour au lendemain. Pour obtenir les effets escomptés pour les collégiens, il faut laisser aux équipes - notamment les enseignants, les CPE et le PsyEN - le temps de penser et de préparer ces interventions.

De la même manière, annoncer la mise en place d'un référent supplémentaire n'est pas en phase avec la réalité : la question du harcèlement est - et doit rester - l'affaire de tous les personnels de l'établissement. C'est la condition pour que la détection, la prévention et le traitement des situations puissent avoir un réel effet.

Sortir de l'emballement médiatique

Chaque drame en lien avec le harcèlement scolaire provoque une émotion vive et une pression médiatique sur les autorités mais également sur les personnels. Si le ministre a rappelé qu'ils soutenaient les personnels notamment en demandant que leur soit systématiquement octroyée la protection fonctionnelle, pour le SE-Unsa, la mise en cause des personnels sur l'autel médiatique est inacceptable et le soutien de l'institution aux personnels doit être sans faille.

L'École ne peut répondre seule à la question du harcèlement

La question du harcèlement ne se limite ni aux portes de l'École ni au temps scolaire. C'est un travail à conduire en cohérence avec les parents d'élèves, et plus largement dans le cadre d'un accompagnement et de partenariats avec les services de police et de justice, les réseaux associatifs locaux et tous les acteurs qui ont la volonté d'agir.

Il faut également agir en lien avec les dirigeants de réseaux sociaux dont la responsabilité en matière de modération et de publication est centrale car force est de constater que les situations de harcèlement sont alimentées, souvent amplifiées et toujours aggravées *via* les réseaux sociaux. Des mesures concrètes en matière d'éthique de diffusion et de modération sont devenues incontournables.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, l'urgence n'est pas à faire croire que l'on agit mais bien à prendre le temps de se donner le temps et les moyens d'agir, avec l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale et plus largement de la société. C'est la

Contre le harcèlement : la mobilisation oui, la précipitation non !

condition nécessaire pour que l'on parvienne à ce que les jeunes dans nos établissements puissent vivre leur scolarité dans les conditions de sérénité et de sécurité auxquelles ils doivent légitimement prétendre. Tout harcèlement à l'encontre d'un enfant ou d'un jeune est inacceptable.